
PARLEMENT WALLON

SESSION 2005-2006

22 MARS 2006

PROPOSITION DE RÉOLUTION

visant la création d'une plate-forme d'information sur l'eau

déposée par

Mme E. Tillieux

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

visant la création d'une plate-forme d'information sur l'eau

Le Parlement wallon,

Vu la directive 2003/4/C.E. du Parlement européen et du Conseil du 28 janvier 2003 concernant l'accès du public à l'information en matière d'environnement et abrogeant la directive 90/313/C.E.E. du Conseil;

Vu, plus particulièrement, le huitième considérant stipulant qu'«Il est nécessaire de garantir que toute personne physique ou morale de la Communauté ait le droit d'accès aux informations environnementales détenues par les autorités publiques ou pour le compte de celles-ci sans que cette personne soit obligée de faire valoir un intérêt.»;

Vu la directive 2000/60/C.E. du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau, et plus particulièrement le quatorzième considérant stipulant que «le succès de la présente directive (...) requiert également l'information (...) du public (...)», et que, par conséquent, une information permanente des citoyens sur les réglementations en vigueur dans le secteur de l'eau est une condition nécessaire à leur application effective ainsi qu'à leur respect;

Vu le titre I^{er} du Livre I^{er} du Code de l'environnement, assurant la liberté d'accès à l'information relative à l'environnement;

Rappelant que la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, issue de la Conférence des Nations Unies tenue à Rio du 3 au 14 juin 1992, reconnaît dans son dixième principe le droit d'accès aux informations relatives à l'environnement;

Rappelant que, selon la Convention d'Aarhus du 25 juin 1998, l'information en matière d'environnement doit être rassemblée et diffusée par les autorités publiques;

Considérant que l'accès à l'information est un élément essentiel pour une politique efficace, cohérente, rationnelle et durable de l'eau;

Considérant qu'il est essentiel pour les autorités publiques (mandataires, Gouvernements, administrations, etc.) de disposer d'informations claires, précises, à jour et comparables sur l'eau qui soient utiles à leurs fonctions;

Considérant que l'accès à l'information répond aux besoins des parties prenantes en matière d'informa-

tion environnementale publique dans le domaine de l'eau;

Considérant que la mise à disposition des citoyens et des autorités publiques, par le Gouvernement wallon, des informations relatives à l'eau, de manière transparente, participe à la bonne gouvernance;

Considérant que cette mise à disposition participe à la sensibilisation de chacun au respect de l'eau en tant que ressource vitale et patrimoine commun;

Demande au Gouvernement wallon de créer une plate-forme d'information sur l'eau destinée à la fois aux autorités publiques et aux citoyens;

Cette plate-forme a pour objectif de centraliser dans une métabase de données, accessible sur Internet, toutes les informations précises et à jour relatives à l'eau en Région wallonne, utile pour le citoyen et constituant un outil d'aide à la décision pour les autorités publiques en Région wallonne;

Cette plate-forme est le carrefour de l'information relative à l'eau des autorités publiques wallonnes et des citoyens. Elle oriente toute personne cherchant des informations de tous ordres sur la question de la gestion de l'eau en Région wallonne;

Cette plate-forme rassemble:

- l'accès aux données sur l'état de la législation internationale, européenne et régionale relative à l'eau;
- l'accès aux répertoires des acteurs publics et privés du secteur de l'eau et leurs coordonnées, qu'ils s'agissent des producteurs, distributeurs, épurateurs, des organismes locaux, régionaux, nationaux, européens et internationaux, gouvernementaux et non gouvernementaux;
- l'accès aux politiques publiques de l'eau, et notamment les plans, programmes et accords portant sur l'eau;
- un répertoire des rapports, publications, études et cartographies relatifs à l'eau publiés par les autorités publiques wallonnes;
- de la méta-information sur:
 - le détail de l'état des eaux de surface et des eaux souterraines en Région wallonne et l'évolution de la pollution de ces eaux;
 - la tarification de l'eau;

Cette plate-forme prodigue des conseils pratiques pour les particuliers en matière de gestion responsable de l'eau ;

Elle comporte une rubrique pour le public jeune afin de les informer et de les sensibiliser à la problématique de la gestion de l'eau. A cette fin, la rédaction d'un glossaire est également prévue ;

Cette plate-forme permet aux acteurs du secteur de l'eau de participer au maintien et à l'enrichissement de la plate-forme d'information, en fournissant des renseignements sur leur structure, leurs activités, leurs projets, etc.

Enfin, cette plate-forme virtuelle centralise les questions des visiteurs pour les *dispatcher* vers le service adéquat.

La réalisation, la maintenance et la mise à jour de cette plate-forme de méta-information sur l'eau en Région wallonne sont confiées à un service public de la Région wallonne, pour en assurer la pérennité et l'accessibilité.

É. TILLIEUX